

Certification de l'Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion (ACQPA) – Opérateurs Niveau 1 et Niveau 2

RS827 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ASS CERTIF QUALIF PEINTURE ANTICORROSION · SIRET : 40916981000028

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
CEFORAS	80538901200016	Former
CFM - CONSEIL FORMATION MEDITERRANEE	80843910300025	Former
IFI PEINTURE	35359974900010	Former
SARL DOUGE FORMATION CONSEIL	41121841500064	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise la protection anticorrosion de structures métalliques pour les ouvrages de génie civil ou de bâtiment, les constructions industrielles ainsi que les équipements techniques associés. Ces travaux sont issus aussi bien du secteur privé que public qui ont en commun des critères d'exigence et de qualité extrêmement précis et élevés :

- industrie : chimie, agro-alimentaire, pétrochimie, sidérurgie, nucléaire, ...
- génie civil: infrastructures de transport (ponts routiers ou ferroviaires, ...)
- bâtiment: charpentes, bardages, ...

La certification vise aussi bien les travaux neufs que les travaux de maintenance.

Attester que le personnel maîtrise des capacités professionnelles en peinture anticorrosion pour accomplir la bonne exécution des travaux dans le respect des règles techniques, des documents d'assurance qualité, et des plans de prévention hygiène, sécurité et environnement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification ACQPA Opérateurs valide l'aptitude du personnel pour l'exécution et le contrôle des travaux de protection anticorrosion par peinture. La connaissance et la maîtrise opérationnelle des compétences suivantes sont visées:

- les différentes étapes de la mise en oeuvre de la protection anticorrosion par peinture
- la préparation des peintures
- la maîtrise du matériel et des conditions d'application
- les contrôles qualité à réception du subjectile
- les contrôles qualité en cours et en fin d'exécution des travaux

- le respect des règles hygiène, sécurité et environnement

L'opérateur niveau 1 est un personnel qui exécute les opérations de préparation de surface et/ou d'application de peinture anticorrosion.

L'opérateur niveau 2 est un chef d'équipe ou de chantier qui a en charge l'exécution des travaux; il est responsable de la conformité de ceux-ci vis-à-vis des prescriptions techniques. Il dispose au moins des mêmes compétences techniques que l'opérateur niveau 1.

Aptitude à maîtriser selon les options:

- les techniques de préparation de surface
- la préparation et l'application des peintures réalisée manuellement et par pulvérisation
- la métallisation de l'acier et sa protection par mise en peinture
- la technologie des revêtements spéciaux à base d'éthyl silicate de zinc

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Nécessité d'une aptitude physique, visuelle et gestuelle.

Maîtrise des connaissances théoriques et du savoir faire pratique requis pour répondre au niveau de certification demandé.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/827/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022 – 03/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	90
Montant total engagé	194 161 €
Coût moyen par dossier	2 157 €
Durée moyenne	35 h
Période	02/2020 – 12/2021
France compétences	78 %
France Travail	16 %
Reste à charge titulaire	4 %
Régions	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.